

L'Europe en Bref

La lettre hebdomadaire d'informations juridiques de la Délégation des Barreaux de France

Pour plus d'informations : www.dbfbruxelles.eu



Du 5 au 11 février 2010

Sommaire

BREVE DE LA SEMAINE

Concurrence

Justice

Marché intérieur

Marchés publics

Prêts et subventions

Relations extérieures

Nouvelle Commission « Barroso II » / Vote du Parlement (9 février)

Le Parlement européen a élu, le 9 février dernier, la <u>nouvelle Commission européenne</u> par 488 voix pour, 137 contre et 72 abstentions à Strasbourg. Ce vote fait suite à la nomination par le Conseil européen et à l'audition par le Parlement des 27 Commissaires. La nouvelle Commission européenne a pris ses fonctions le 10 février 2010, pour une durée de cinq ans. (MR)

ENTRETIENS COMMUNAUTAIRES A BRUXELLES

La santé est une préoccupation majeure pour l'ensemble des acteurs de l'Union européenne et tout particulièrement pour les citoyens européens.

La politique européenne de santé, prévue par les Traités, a été progressivement complétée tant par le droit dérivé que par la jurisprudence de la CJUE, permettant ainsi le développement d'un corps de règles important en la matière. Les patients « transfrontaliers », les médicaments ou encore les dispositifs médicaux constituent autant de domaines appréhendés par le droit européen de la santé.

Animés par des personnalités des institutions européennes et des praticiens du droit, ces Entretiens Communautaires seront l'occasion d'aborder les questions de la mobilité des patients au sein de l'UE et de leur protection sociale, d'analyser les règles applicables aux médicaments ainsi que les évolutions juridiques touchant aux dispositifs médicaux. Ils permettront également de constater que les différents acteurs du domaine de la santé et les produits de santé eux-mêmes se trouvent confrontés aux problématiques communautaires de propriété intellectuelle et de concurrence.



Programme provisoire en ligne

Vous pouvez vous inscrire dès à présent sur la page de notre site Internet

Cliquer ICI

Appels d'offres Autres manifestations * Les brèves suivies d'un astérisque feront l'objet d'un développement détaillé dans le prochain numéro de l'Observateur de Bruxelles

CONCURRENCE

Feu vert à l'opération de concentration Dexia Epargne Pension / OFPF / BNP Paribas Assurance (9 février) La Commission européenne a autorisé, le 9 février dernier, le projet d'acquisition de Dexia Epargne Pension SA (DEP, France), dont sa filiale Office français de prévoyance funéraire (OFPF, France), par la société BNP Paribas Assurance (BNPPA, France), contrôlée par le groupe BNP Paribas (France). La société DEP est active dans le domaine des assurances vie en France. La société OFPF est présente sur le marché des assurances vie et non-vie dans 41 pays. (RR)

Entente / Secteur du transit aérien / Communication des griefs (10 février)

La Commission européenne a annoncé, le 10 février dernier, avoir envoyé au cours du même mois une communication des griefs à certaines entreprises qui auraient participé à des ententes présumées dans le domaine du transit aérien. Les pratiques visées concernent notamment la fixation des prix, le calendrier d'introduction et la mise en œuvre de différentes surtaxes en violation de l'article 101 du TFUE relatif aux ententes. Ces pratiques seraient mises en œuvre sur des routes partant du Royaume-Uni vers des pays extérieurs à l'Espace économique européen (EEE), de l'EEE vers les Etats-Unis, de la Chine vers l'EEE et de la Chine du Sud/Hong Kong vers l'EEE. L'activité de transit consiste en l'organisation du transport de marchandises ainsi que des activités afférentes, telles que le dédouanement, l'entreposage et les services au sol. (EK)

Haut de page

JUSTICE, LIBERTE ET SECURITE

Protection des données et échange d'informations / Accord UE / Etats-Unis / Consultation publique (5 février)

La Commission européenne a lancé, le 5 février dernier, une consultation publique portant sur le futur accord de coopération entre l'Union européenne et les Etats-Unis en matière de protection des données et d'échange d'informations. L'objectif de cette consultation est d'obtenir l'avis des parties intéressées sur les modalités de protection, de traitement, de transfert ou d'échange de données à caractère personnel à des fins répressives. La date de clôture de la consultation est fixée au 12 mars 2010. (RR)

Protection des données / Transfert vers des pays tiers / Décision (5 février)

La Commission européenne a adopté, le 5 février dernier, une décision visant à mettre à jour les clauses contractuelles types afin de faciliter les transferts de données personnelles vers des pays tiers. Cette décision oblige les entreprises qui externalisent le traitement des données dans des pays tiers à appliquer les mêmes normes de protection des données que celles en vigueur dans l'Union européenne. Les normes mises à jour par la décision sont : la <u>décision de la Commission 2002/16/CE</u> relative aux clauses contractuelles types pour le transfert de données à caractère personnel vers des sous-traitants établis dans des pays tiers, la <u>directive 95/46/CE</u> relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ainsi que les décisions <u>2001/497/CE</u> et <u>2004/915/CE</u> établissant des clauses contractuelles types pour le transfert des données personnelles en dehors de la zone EEE. (JMLB)

Haut de page

MARCHE INTERIEUR

France / Auxiliaires technologiques / Manquement / Arrêt de la Cour (28 janvier)*

La Cour de justice de l'Union européenne a jugé, le 28 janvier dernier, que la France avait manqué aux obligations qui lui incombaient en vertu de l'article 28 CE (devenu article 34 TFUE) relatif à la libre circulation des marchandises (*Commission / France, aff.* C-333/08). La France prévoyait un régime d'autorisation préalable pour les auxiliaires technologiques (AT) et les denrées alimentaires pour la préparation desquelles étaient utilisés des AT, provenant d'autres Etats membres où ils sont légalement fabriqués et/ou commercialisés La CJUE considère que le régime français en vigueur au moment de l'expiration du délai fixé dans l'avis motivé de la Commission européenne ne respecte pas le principe de proportionnalité. Les AT sont des substances qui interviennent dans le processus d'élaboration ou de

fabrication d'une denrée alimentaire et dont le but est d'obtenir un certain effet technique durant ce processus. (EK)

Haut de page

MARCHES PUBLICS

Loi rétroactive / Intérêts moratoires / Droit de propriété / Arrêt CEDH (11 février)*

La Cour européenne des droits de l'Homme a jugé, le 11 février dernier, que la France n'a pas violé les dispositions des articles 1^{er} du protocole n° 1 et 6 § 1 de la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales (*Aff. Sud Parisienne de Construction / France, requête n°33704/04*). En l'espèce, un sous-traitant d'un marché public soutenait que l'application rétroactive d'une loi modifiant le mode de calcul des intérêts moratoires était contraire au droit au respect de ses biens. La Cour juge que le dispositif législatif en cause n'a pas atteint la substance même du droit de propriété du sous-traitant, malgré le constat d'une ingérence mais qui est justifié, selon la Cour, pour une cause d'utilité publique prévue par la loi. (MR)

Haut de page

PRETS ET SUBVENTIONS

Industrie du film / Subventions / Appel à propositions (10 février)

Un <u>appel à propositions</u> pour des accords de coopération a été publié, le 10 février dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. Cet appel à propositions pour l'année 2010 s'inscrit dans le cadre du programme MEDIA. L'action préparatoire MEDIA international a pour objectif, pour l'année 2010, de renforcer les coopérations entre professionnels de l'industrie du film sur la base d'un échange mutuel. Le montant du budget qui doit être alloué sous la forme de subventions s'élève à un million d'euros. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature avant le 31 mars 2010. (RR) <u>Pour plus</u> d'informations

Haut de page

RELATIONS EXTERIEURES

Audit / Echange de documents / Validation des systèmes de supervision / Canada / Japon / Suisse (5 février)

La Commission européenne a adopté, le 5 février dernier, une décision constatant l'adéquation des systèmes de supervision de l'audit du Canada, du Japon et de la Suisse avec celui de l'Union européenne. Il sera donc désormais possible, dans le cadre de la législation européenne en matière d'audit, d'échanger des documents avec les autorités de supervision de l'audit de ces pays, ceux-ci satisfaisant aux exigences de l'Union européenne, en particulier en matière de confidentialité. (RR) Pour plus d'informations

Haut de page



Les appels d'offres

SELECTION DE LA DBF

Les appels d'offres repris ci-dessous ont été sélectionnés par la Délégation des Barreaux de France parmi les appels d'offres publiés au Journal officiel de l'Union européenne série S.

Il est possible de consulter en amont, avant la publication des appels d'offres, les programmes d'aide extérieure financés par la Commission européenne sur le site de la Représentation permanente de la France à Bruxelles : http://www.rpfrance.org/cec/homecec.htm.

Commission / Biens culturels / Etude sur la prévention et la lutte contre le trafic illicite (9 février)

La Commission européenne a publié, le 9 février dernier, un <u>avis de marché</u> ayant pour objet une étude sur la prévention et la lutte contre le trafic illicite de biens culturels (*réf. 2010/S 27-037714*, *JOUE S 27*, *du 9 février 2010*). L'étude devra contenir des éléments d'appréciation de la faisabilité de l'harmonisation des dispositions en matière de recel qui doivent être respectées par les professionnels de l'art. L'étude portera aussi sur l'analyse de l'impact des instruments juridiques et opérationnels sur le blanchiment d'argent et sur la récupération des produits du crime. L'étude devra enfin identifier les meilleures pratiques, les manuels, les codes d'éthique, les lignes directrices en matière de traçabilité et de prévention du vol et du trafic élaborées par les musées, les salles de vente aux enchères et d'autres collections publiques et privées, et donner des recommandations sur leur diffusion possible au niveau de l'Union européenne. La date limite pour la réception des demandes de documents est fixée au <u>18 mars 2010 à 16h.</u> La date limite de réception des offres est fixée au <u>25 mars 2010.</u> (JMLB)

France / Chambéry / Services de conseil et de représentation juridiques (11 février)

Le Conseil général de la Savoie a publié, le 11 février dernier, un <u>avis de marché</u> ayant pour objet la maîtrise d'ouvrage déléguée par mandat pour la fin de la restructuration du site « Les Clapeys » et la mise en conformité « Handicap » de l'ensemble des deux sites du collège Maurienne à Saint-Jean de Maurienne (*réf. 2010/S 29-041654*, *JOUE S 29*, du 11 février 2010). La date limite de réception des offres est fixée au **22 mars 2010 à 12h.**

France / Paris / Services juridiques (11 février)

Le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer a publié, le 11 février dernier, un <u>avis de marché</u> ayant pour objet la prestation de services d'assistance et de conseil juridiques dans la passation et le suivi de contrats de délégation de service public et de contrats de partenariat relevant des compétences de la direction des infrastructures de transport et de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (*réf. 2010/S 29-041648, JOUE S 29, du 11 février 2010*). La date limite de réception des offres est fixée au <u>22 mars 2010 à 12h.</u> (JMLB)

Roumanie / Bucarest / Services de représentation légale (5 février)

Le « Ministerul Finantelor Publice » a publié, le 5 février dernier, un <u>avis de marché</u> ayant pour objet la prestation de services de représentation légale (*réf. 2010/S 25-035899*, *JOUE S 25*, *du 5 février 2010*). La langue devant être utilisée est le roumain. La date limite de réception des offres est fixée au <u>24 mars 2010</u> à 16h30. (JMLB)

Royaume-Uni / Caernarfon / Services juridiques (4 février)

Le « North Wales Procurement Partnership » a publié, le 4 février dernier, un <u>avis de marché</u> ayant pour objet la prestation de services de conseil juridique et de représentation légale (*réf. 2010/S 24-034614, JOUE S 24, du 4 février 2010*). La date limite de réception des offres est fixée au <u>5 mars 2010 à 12h.</u> (JMLB)

Royaume-Uni / Edimbourg / Services juridiques (9 février)

La « City of Edinburgh Council » a publié, le 9 février dernier, un <u>avis de marché</u> ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2010/S 27-038827, JOUE S 27, du 9 février 2010*). La date limite pour

la réception des demandes de documents est fixée <u>au 5 mars 2010.</u> La date limite pour la réception des offres est fixée <u>au 12 mars 2010 à 15h.</u> (JMLB)

Royaume-Uni / Plymouth / Services juridiques (10 février)

Le « Plymouth Community Homes » a publié, le 10 février dernier, un <u>avis de marché</u> ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2010/S 28-040150*, *JOUE S 28, du 10 février 2010*). La date limite pour la réception des demandes de documents est fixée au <u>19 février 2010 à 17h.</u> La date limite pour la réception des offres est fixée au <u>23 mars 2010 à 17h.</u> (JMLB)

Haut de page



Les manifestations

AUTRES MANIFESTATIONS

CONFERENCE: DEMAIN LA CONCURRENCE

Paris le 15 février 2010 de 8h30 à 20h00 Salle Victor Hugo, 101 rue de l'Université

> Programme en ligne Bulletin d'inscription



LE TRAITE DE LISBONNE ET LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPEENNE AU REGARD DU DROIT DE LA DISCRIMINATION

13^{ème} Conférence de la commission ouverte du Droit de la Discrimination : Le mercredi 17 février 2010 de 18h à 20h

Ordre des Avocats - Maison du Barreau, Salle Gaston Monnerville - 2, rue de Harlay - 75001 Paris

Il convient de s'inscrire auprès de Madame Laurence LE TIXERANT <u>commissions.ouvertes@avocatparis.org</u> pour recevoir toutes les informations sur la commission du droit de la discrimination.

Haut de page

Recevoir gratuitement L'Europe en Bref

Merci de nous faire parvenir vos coordonnées électroniques à l'adresse suivante : valerie.haupert@dbfbruxelles.eu.

« L'Europe *en Bref* » est aussi disponible en allemand et en espagnol. Ces versions sont adaptées à l'actualité communautaire et nationale de ces pays. Vous pouvez les obtenir sur simple demande auprès du DeutscherAnwaltverein (<u>bruessel@eu.anwaltverein.de</u>) ou bien directement sur le site Internet : <u>Europa im Überblick</u> et du Consejo General de la Abogacía española (<u>bruselas@cgae.es</u>).

Equipe rédactionnelle :

Dominique **VOILLEMOT**, Président, Hélène **BIAIS**, Avocate au Barreau de Paris établie à Bruxelles, Charlotte **VARIN**, Avocate au Barreau de Paris, Emmanuel **KATRAKIS**, Juriste, Jean-Marie **LE BRUN**, Romain **RARD** et Mathieu **ROUILLARD**, Elèves-Avocats.

Conception:

Valérie **HAUPERT**



S'abonner à L'Observateur de Bruxelles

Pour plus d'informations sur l'actualité européenne, nous vous invitons à vous abonner à notre revue trimestrielle « L'Observateur de Bruxelles » (118.12 euros HTVA) :

http://www.dbfbruxelles.eu/observateur.html

L'Observateur de Bruxelles n°78 est paru :

Dossier spécial : « Le droit européen de l'immigration »

Contactez-nous!

Bulletin d'inscription à l'Observateur de Bruxelles (cliquer <u>ici</u>)



DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE – AISBL – L'EUROPE EN BREF N° 554 – 11/02/2010 Tél : 0032 2 230 83 31 – Fax : 0032 2 230 62 77 – dbf@dbfbruxelles.eu – www.dbfbruxelles.eu – <a href="mailto:www.dbfbruxel